LA REVUE DES MAIRES RURAUX D'ILLE-ET-VILAINE

Décembre 2023

Meilleurs voeux 2024 à nos communes rurales

Louis Pautrel
Président de l'AMR35

Michel Fournier
Président de l'AMRF

AMR35 : Des Maires au service des Maires depuis 20 ans

AMR35

N°19

www.mairesruraux35.fr
facebook.com/Association.des.Maires.Ruraux.35/

Région Bretagne
Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT
Maires Ruraux de France Ille-et-Vilaine

ÉDITO

Cher(e)s collègues ,

L'année 2023 se termine et nous sommes déjà tournés sur 2024. Les sujets ont été divers et nombreux et les enjeux du monde rural sont plus que jamais d'actualités.
Vous pouvez compter sur la détermination de l'Association des Maires Ruraux de France. Nous sommes à vos côtés chaque jour. C'est grâce à vous, à vos adhésions, à vos actions et réalisations que nous sommes plus forts.

Avec vous, la Ruralité c'est l'avenir de la France.

Bonne année 2024
Louis PAUTREL

DES MAIRES AU SERVICE DES MAIRES DEPUIS 20 ANS

Le 22 Septembre 2023, notre Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine s'est réunie avec ses adhérents et ses partenaires au sein de la commune de Chartres-de-Bretagne, pour son Assemblée Générale annuelle. Un événement qui a permis de rassembler plus d'une centaine de participants durant cette journée anniversaire, qui célébrait nos 20 ans d'existence.

AUX ORIGINES DE L'AMR35

Créé au sein de la commune de Feins, l'Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine doit sa naissance à l'ambition de Louis Pautrel (Président de l'AMR35 et Maire de Le Ferré) et celle de 8 autres maires ruraux répartis sur tout le territoire bretillien (CF carte), décidés à offrir au monde rural les mêmes chances que celles accordées aux grands pôles urbains.

Une mission toujours d'actualité tant le constat reste le même. On n'accorde toujours pas aux élus ruraux, la même écoute que celle accordée à leurs homologues urbains. C'est pourquoi, si seul il n'est plus possible de se faire entendre. Ensemble, la voix de la ruralité résonnera suffisamment fort pour lui permettre d'être reconnue. Et ainsi d'obtenir une meilleure reconnaissance de la commune rurale et leurs représentants qui ont à cœur de préserver sa place naturelle de première porte de la république.

Notre objectif : travailler et agir ensemble plutôt que subir

Les missions de l'Association des maires ruraux d'Ille-et-Vilaine

En 20 ans, ce sont 211 des 297 communes rurales d'Ille-et-Vilaine, désireuses elles aussi, de défendre la ruralité qui nous ont rejointes. Grâce à leur soutien notre association peut poursuivre son objectif et travailler à remplir ses différentes missions :

Défendre l'action sociale	**Faire prendre en considération les problèmes spécifiques des communes rurales**	**Informer leurs élus sur les problèmes auxquels ils sont confrontés**
Aider et stimuler les collectivités locales	**Être leur porte-parole auprès des autorités et des services administratifs, des conseils départementaux et régionaux**	**Participer à la formation des élus**

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AVEC 4 ATELIERS THÉMATIQUE

Pour cette année 2023, notre Assemblée Générale a de nouveau réuni les élus locaux à une rencontre conviviale, permettant d'aborder une réflexion approfondie sur plusieurs thématiques en adéquation avec les préoccupations actuelles des communes rurales. Une 20ème édition exceptionnelle, puisqu'elle a également permis de célébrer notre 20ème anniversaire. L'occasion de changer la formule de cette journée, en la débutant avec la mise en place de plusieurs ateliers thématiques, qui ont permis à chaque invité de s'informer et d'échanger sur la thématique de leur choix.

ATELIER 1 : LA FERMETURE DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE HISTORIQUE EN CUIVRE

Un atelier animé par Monsieur Nicolas LOQUÉ, Directeur Orange des relations avec les Collectivités Locales d'Ille-et-Vilaine.

Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau cuivre va s'arrêter progressivement d'ici à 2030. Une décision prise par le gouvernement qui, à travers le Plan France Très Haut Débit, vise à le remplacer par des réseaux plus modernes et plus performants, tels que celui de la fibre optique.

Le réseau en cuivre, une page de l'histoire qui se tourne

En son temps, le réseau cuivre historique avait d'abord permis d'apporter aux français le téléphone fixe, le fax, la télématique avec le minitel, puis ensuite internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la télévision partout dans l'Hexagone. Mais aujourd'hui, avec le développement de nouvelles technologies et l'évolution des usages, les installations en cuivre ne permettent plus de répondre aux ambitions et enjeux de demain. Ainsi selon Orange ce changement s'explique par 4 raisons principales : sociétale, technique, économique et environnementale

Cet atelier a donc eu pour objectif d'expliquer et de présenter aux élus les changements qui vont s'opérer progressivement au sein de notre pays et sur le territoire bretillien dans les années à venir. Mais également de permettre via la présence de Monsieur LOQUÉ d'obtenir des réponses aux interrogations et aux inquiétudes.

ATELIER 2 : CYBERSÉCURITÉ : COMMENT PROTÉGER SES DONNÉES ?

Les cyberattaques à l'encontre des collectivités connaissent un essor croissant depuis 2019. La faute a des cybercriminels qui usent de modes opératoires toujours plus performants au fil des années.

Un atelier animé par Madame Muriel CHABERT (Directrice-Modernisation des administrations et Services numériques chez Mégalis Bretagne) et Monsieur Jean-Jacques GAOUYER (Directeur des Projets Innovants Orange Ouest).

Les collectivités une cible de choix pour les cybercriminels

Selon une étude réalisée par Orange en 2022, les collectivités sont le 2ème type d'organisation, le plus touché par les attaques via rançongiciel, derrière les PME et ETI. Une information qui n'est pas surprenante lorsqu'on sait le nombre de données collectées par nos mairies. Et qui a fini par faire d'elles des cibles de choix pour les hackers malintentionnés.

Malheureusement nos communes rurales n'ont pas forcément les outils ou les formations nécessaires, pour leur permettre de se protéger de ces cyberattaques. Or, aux yeux de la loi, la faible taille d'une commune ne l'impute pas de ses responsabilités en matière de protection des données. C'est donc à ces dernières, qu'il incombe de prendre les disponibilités pour qu'aucune intrusion ne se produise. Notons, qu'en plus de la fuite des données, c'est le fonctionnement même de la commune qui s'en voit compromis. Elle se trouve alors confrontée à un maelstrom d'impacts générés suite à l'indisponibilité de son système d'information qui se voit pris en otage.

Dans l'attente d'une remédiation qui peut nécessiter plusieurs semaines, les conséquences de l'inaccessibilité des données, des postes de travail ou des réseaux sont immédiates sur l'activité des agents. Ces attaques engendrent également une image négative pour la collectivité qui la subit, en effet, c'est directement la confiance qui lui est accordée qui s'en voit impacté, pouvant mener à une certaine méfiance de la part de ses administrés.

Aujourd'hui encore, le maillon faible en termes de cyberattaque reste le facteur humain, qui reste responsable à hauteur de 80% de la réussite des intrusions. Il est donc essentiel d'accompagner les élus et leur personnel, en privilégiant la formation.

ATELIER 3 : LE PROGRAMME ÉRRÉ : VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Un atelier animé par Madame Marie-Thérèse CAKAIN (Maire de Cardroc et 2ème Vice-Présidente de l'AMR35) et la Gendarmerie d'Ille-et-Vilaine.

En octobre 2021, un rapport du Sénat sur les conditions d'existence de la vie en milieu rural, a eu pour conséquence d'exposer les inégalités persistantes pour les femmes, dans l'accès aux droits, l'insertion économique et les violences intrafamiliales.

50% des féminicides se produisent en milieu rural.

La moitié des féminicides se produisent dans les zones rurales alors que ces zones ne sont occupées que par un tiers de la population. Ainsi, pour réduire ce nombre et lutter contre les violences intrafamiliales, l'AMRF a répondu à un appel à manifestation d'intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes et de la lutte contre les violences.
Avec sa nouvelle action « Élu Rural Relais de l'Égalité », l'association continue la trajectoire inaugurée lors du Congrès « La Femme, La République, La Commune » et renforce la position des élus ruraux dans la lutte contre les violences intrafamiliales, contre les féminicides et pour la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement de toutes les victimes.

L'action ERRE se décline autour de trois axes, adaptés en fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau :

1. La désignation d'élus référents volontaires départementaux et communaux.
2 . La formation de ces élus – formation à l'accueil, à l'accompagnement et à l'aide des victimes ; participation aux différents forums réguliers en visioconférence ;grâce à des interventions d'experts du domaine lors des forums.
3. L'animation d'un réseau national et départemental, mettant en lien l'ensemble des acteurs impliqués afin de travailler en complémentarité.

Pour mettre en place au sein votre mairie, ce dispositif et/ou obtenir un apport d'information vous pouvez consulter la page internet dédiée à ce sujet : **https://www.amrf.fr/les-dossiers/relais-de-legalite-erre/**

ATELIER 4 : ÉTHIQUE DE LA VIE PUBLIQUE ET DÉONTOLOGIE DE L'ÉLU :

Les lois du 11 octobre 2013, en réponse à l'affaire Cahuzac, ont souhaité faire de la transparence de la vie publique, l'une des valeurs clés du système politique français. Aujourd'hui, en tant qu'élus et 1er représentant de nos communes, il nous est demandé d'adopter une posture d'exemplarité face à nos concitoyens. Cette démarche éthique des responsables publics s'inscrit dans une volonté de regagner la confiance perdue suite aux trop nombreuses dérives qui ont fini par ternir l'image du politique. C'est donc une réponse apportée à la crise de la légitimité que traversent l'État et les collectivités publiques.

Notre position d'élus nous oblige à remplir notre fonction avec « impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité ».

Un atelier animé par Maître Juliette ALIBERT, Avocate au Barreau de Rennes.

Mais ces mots qui sonnent au premier abord, clair pour tous, se révèlent beaucoup plus flous lorsqu'il s'agit de cas concrets. Peut-on accepter un cadeau (même minime) sans que cela n'entre dans le cas de la corruption ? En tant que Maire (ou conseiller) et membre d'une association au sein de ma commune, ai-je le droit de participer au Conseil Municipal qui accorde une subvention pour cette même association ?

C'est pour répondre aux flous de ce type de question et rappeler la loi en vigueur et les risques pénaux encourus pour tout manquement à cette dernière que nous avons tenu cet atelier.

PRIX INITIATIVE NUMÉRIQUE

On associe encore trop souvent aux communes rurales, cette image d'organisation archaïque qui a du mal à s'adapter à son temps. Or, aujourd'hui nos communes développent et innovent. Ainsi, pour valoriser ces initiatives autour du numérique (atelier d'entraide, digitalisation du bulletin communal, wifi public, protection des données, etc.) menées sur les territoires ruraux d'Ille-et-Vilaine. L'Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine et Orange se sont associés pour créer le Prix Initiative Numérique.

Nous adressons nos félicitations à la commune d'Andouillé-Neuville, qui grâce à la mise en place d'une solution de surveillance et d'optimisation de leur consommation énergétique, basée sur la technologie de communication LoRa (Long Range) a remporté cette première édition.

Nos conseillers accompagnent les collectivités dans leurs projets.

Crédit Mutuel de Bretagne

au plus près de chacun

Crédit Mutuel Arkéa - SA coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances - 1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon - Siren 775 577 018 RCS Brest - n° Orias 07 025 585 vérifiable sur www.orias.fr.
Document à caractère publicitaire. Crédit photo : Getty images. 11/2023.

Crédit Mutuel de Bretagne est une fédération du groupe Crédit Mutuel ARKEA

Crédit Mutuel ARKEA